

REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE : COMMUNE (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 21640152100010

POSTE COMPTABLE : TRESORERIE DE NAY-MORLAAS

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : Principal (3)

ANNEE 2023

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	14

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	16
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	19
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	21
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	22
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	23
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	50
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	52
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	55
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	59

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	61
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	62
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	66
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	67
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	68
B3.1 - Etat des provisions constituées	69
B3.2 - Etalement des provisions	71
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	72
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	73
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	74
B7.3 - Etat des emprunts garantis	75
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	76
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	77
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	78
B9 - Etat du personnel	79
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	82
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	83
B11.2 - Liste des établissements publics créés	84
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	85
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	86
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	89
B13 - Opérations liées aux cessions	90
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	91
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	92
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	94
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	95
D11 - Décisions en matière de taux	98
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	
A - Arrêté et signatures	99

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	1981

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	1740307,00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	657,43
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	804,68
3	Dépenses d'équipement brut / population	494,91
4	Encours de dette / population (2) (3)	251,87
5	DGF / population	60,71
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	0,3648
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	0,8544
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0,6150
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,3130
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	0,1829

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50%
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;
- budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE					
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)		Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	2 421 363,03	2 095 416,58	586 660,45	A1	260 714,00
Investissement	1 112 677,06	501 327,91	18 965,89	A2	-592 383,26
Dont 1068		90 468,22			
Fonctionnement	1 308 685,97	1 594 088,67	567 694,56	A3	853 097,26

RESTES A REALISER (4)					
	Dépenses		Recettes		Solde (B) (5)
TOTAL des RAR	I + II 111 680,33	III + IV	241 800,00	B1	130 119,67
Investissement	I 111 680,33	III	241 800,00	B2	130 119,67
Fonctionnement	II 0,00	IV	0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B)		
		(6)
TOTAL	A1 + B1	390 833,67
Investissement	A2 + B2	-462 263,59
Fonctionnement	A3 + B3	853 097,26

(1) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

(5) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(6) Indiquer le signe : – si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 111 680,33
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
11	Opération d'équipement n° 11	10 672,49
12	Opération d'équipement n° 12	37 248,00
14	Opération d'équipement n° 14	20 403,46
22	Opération d'équipement n° 22	21 318,31
23	Opération d'équipement n° 23	7 530,00
26	Opération d'équipement n° 26	1 987,20
27	Opération d'équipement n° 27	1 658,40
30	Opération d'équipement n° 30	4 118,47
31	Opération d'équipement n° 31	6 744,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 241 800,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	241 800,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE				II
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET				A
		DEPENSES	RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A 1 308 685,97	G 1 594 088,67	
	Section d'investissement	B 1 112 677,06	H 501 327,91	
		+	+	
REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C 0,00 (si déficit)	I 567 694,56 (si excédent)	
	Report en section d'investissement (001)	D 0,00 (si déficit)	J 18 965,89 (si excédent)	
		=	=	
TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)		= A + B + C + D 2 421 363,03	= G + H + I + J 2 682 077,03	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E 0,00	K 0,00	
	Section d'investissement	F 111 680,33	L 241 800,00	
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 111 680,33	= K + L 241 800,00	
RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E 1 308 685,97	= G + I + K 2 161 783,23	
	Section d'investissement	= B + D + F 1 224 357,39	= H + J + L 762 093,80	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 2 533 043,36	= G + H + I + J + K + L 2 923 877,03	

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
 Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		188 188,50
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	70 914,67	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	3 951,26	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	909 513,88	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		984 379,81	188 188,50
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	1 826,51	149 243,29
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	59 636,05	293,92
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		61 462,56	149 537,21
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 1 045 842,37	II 337 725,71
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	6 299,29
041	Opérations patrimoniales (8)	66 834,69	66 834,69
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 66 834,69	IV 73 133,98

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	1 112 677,06	II + IV	410 859,69
--------------	---------	---------------------	---------	-------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	18 965,89
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	90 468,22

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 112 677,06	II + IV + VI + VII	520 293,80
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-592 383,26		

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS
(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	449 094,87	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	122 924,72
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	475 144,50	73 Impôts et taxes (sauf 731)	333 628,04
		731 Fiscalité locale	938 156,01
		74 Dotations et participations (1)	147 862,38
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	197 040,40	75 Autres produits de gestion courante (1)	28 639,80
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	158 294,00	013 Atténuations de charges (1)	21 983,01
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 279 573,77	Total recettes de gestion des services	1 593 193,96
66 Charges financières	21 508,91	76 Produits financiers	2,02
67 Charges spécifiques (1)	275,00	77 Produits spécifiques (1)	892,69
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	1 029,00	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 302 386,68	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 594 088,67

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	6 299,29	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	0,00
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 6 299,29	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 1 308 685,97	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 1 594 088,67
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 567 694,56

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 1 308 685,97	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 2 161 783,23
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	853 097,26
--	-------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	1 826,51	0,00	1 826,51
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	59 636,05	0,00	59 636,05
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	980 428,55		980 428,55
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	3 951,26	0,00	3 951,26
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	0,00	66 834,69	66 834,69
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		1 045 842,37	66 834,69	1 112 677,06

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
---	-------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	449 094,87		449 094,87
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	475 144,50		475 144,50
014	Atténuations de produits	158 294,00		158 294,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	197 040,40	0,00	197 040,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	21 508,91	0,00	21 508,91
67	Charges spécifiques (9)	275,00	100,00	375,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	1 029,00	6 199,29	7 228,29
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 302 386,68	6 299,29	1 308 685,97

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
--	-------------

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
 (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
 (3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.
 (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
 (5) Hors chapitres opérations.
 (6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
 (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
 (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
 (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
 (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	149 243,29	0,00	149 243,29
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	188 188,50	0,00	188 188,50
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	293,92	0,00	293,92
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	5 034,69	5 034,69
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	100,00	100,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	61 800,00	61 800,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		6 199,29	6 199,29
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		337 725,71	73 133,98	410 859,69

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	90 468,22
---	------------------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	18 965,89
--	------------------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	21 983,01		21 983,01
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	122 924,72		122 924,72
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	333 628,04		333 628,04
731	Fiscalité locale	938 156,01		938 156,01
74	Dotations et participations (8)	147 862,38		147 862,38
75	Autres produits de gestion courante (8)	28 639,80	0,00	28 639,80
76	Produits financiers	2,02	0,00	2,02
77	Produits spécifiques (8)	892,69	0,00	892,69
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 594 088,67	0,00	1 594 088,67

Pour information R002 Résultat positif reporté	567 694,56
---	-------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 358 946,00	1 112 677,06	111 680,33	134 588,61	0,00	1 112 677,06
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (7)	15 128,00	3 951,26	0,00	11 176,74	0,00	3 951,26
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (3)	1 212 881,20	980 428,55	111 680,33	120 772,32	0,00	980 428,55
Total des dépenses d'équipement		1 228 009,20	984 379,81	111 680,33	131 949,06	0,00	984 379,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 982,80	1 826,51	0,00	2 156,29		1 826,51
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	60 117,00	59 636,05	0,00	480,95		59 636,05
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		64 099,80	61 462,56	0,00	2 637,24	0,00	61 462,56
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 292 109,00	1 045 842,37	111 680,33	134 586,30	0,00	1 045 842,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (6)	66 837,00	66 834,69		2,31		66 834,69
Total des dépenses d'ordre		66 837,00	66 834,69		2,31		66 834,69
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté		0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées		1 358 946,00	1 112 677,06	111 680,33	134 588,61	0,00	1 112 677,06

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 040 = RF 042*).

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (*DI 041 = RI 041*).

(7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chapitre		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 339 980,11	501 327,91	241 800,00	596 852,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	308 676,00	188 188,50	241 800,00	-121 312,50
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		308 676,00	188 188,50	241 800,00	-121 312,50
10	Dotations, fonds divers et réserves	233 734,11	239 711,51	0,00	-5 977,40
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	280,00	293,92	0,00	-13,92
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		234 014,11	240 005,43	0,00	-5 991,32
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		542 690,11	428 193,93	241 800,00	-127 303,82
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	724 253,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	6 200,00	6 299,29	0,00	-99,29
041	Opérations patrimoniales (8)	66 837,00	66 834,69	0,00	2,31
Total des recettes d'ordre		797 290,00	73 133,98	0,00	724 156,02
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté		18 965,89	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'investissement cumulées		1 358 946,00	520 293,80	241 800,00	596 852,20

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

(3) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(6) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	A1

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		1 358 946,00	1 112 677,06	111 680,33	134 588,61	0,00	1 112 677,06
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	15 128,00	3 951,26	0,00	11 176,74	0,00	3 951,26
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	15 128,00	3 951,26	0,00	11 176,74	0,00	3 951,26
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	1 212 881,20	980 428,55	111 680,33	120 772,32	0,00	980 428,55
Total des dépenses d'équipement		1 228 009,20	984 379,81	111 680,33	131 949,06	0,00	984 379,81
10	Dotations, fonds divers et réserves	3 982,80	1 826,51	0,00	2 156,29		1 826,51
10226	Taxe d'aménagement	3 982,80	1 826,51	0,00	2 156,29		1 826,51
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	60 117,00	59 636,05	0,00	480,95		59 636,05
1641	Emprunts en euros	48 480,00	48 479,49	0,00	0,51		48 479,49
165	Dépôts et cautionnements reçus	750,00	270,00	0,00	480,00		270,00
168758	Dettes - Autres groupements	10 887,00	10 886,56	0,00	0,44		10 886,56
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières		64 099,80	61 462,56	0,00	2 637,24	0,00	61 462,56
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles		1 292 109,00	1 045 842,37	111 680,33	134 586,30	0,00	1 045 842,37
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00		0,00		0,00
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00		0,00		0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00		0,00		0,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	66 837,00	66 834,69		2,31		66 834,69
2128	Autres agencements et aménagements	1 016,00	1 015,20		0,80		1 015,20

COMMUNE - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
21318	Autres bâtiments publics	5 651,00	5 650,29		0,71		5 650,29
21351	Bâtiments publics	58 800,00	58 800,00		0,00		58 800,00
2152	Installations de voirie	0,00	0,00		0,00		0,00
21568	Autre matériel, outillage incendie	809,00	808,20		0,80		808,20
2158	Autres inst., matériel, outil. techniques	561,00	561,00		0,00		561,00
Total des dépenses d'ordre		66 837,00	66 834,69		2,31		66 834,69

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			1 212 881,20	980 428,55	111 680,33	120 772,32	8 397 661,47	0,00	980 428,55
10	MAIRIE		1 000,00	379,99	0,00	620,01	25 510,39	0,00	379,99
11	AMENAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE		54 534,00	38 821,21	10 672,49	5 040,30	2 653 476,27	0,00	38 821,21
12	SALLE POLYVALENTE		56 579,00	9 528,48	37 248,00	9 802,52	233 387,70	0,00	9 528,48
14	ECOLE COMMUNALE		603 395,00	508 987,05	20 403,46	74 004,49	785 611,75	0,00	508 987,05
15	EGLISE		4 826,00	2 414,00	0,00	2 412,00	134 134,36	0,00	2 414,00
21	ATELIERS MUNICIPAUX		15 422,00	9 829,39	0,00	5 592,61	90 380,42	0,00	9 829,39
22	VOIRIE COMMUNALE		200 000,00	173 052,94	21 318,31	5 628,75	2 797 587,28	0,00	173 052,94
23	CIMETIERE		12 555,20	1 429,20	7 530,00	3 596,00	53 504,62	0,00	1 429,20
25	ACQUISITION FONCIERE		5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	370 225,15	0,00	0,00
26	MATERIEL ET EQUIPEMENTS DIVERS		9 872,00	4 365,51	1 987,20	3 519,29	357 766,05	0,00	4 365,51
27	FOYER RURAL		4 092,00	1 592,64	1 658,40	840,96	290 057,13	0,00	1 592,64
30	VOIRIE ET RESEAUX DIVERS		175 407,00	171 019,07	4 118,47	269,46	552 484,08	0,00	171 019,07
31	BATIMENTS COMMUNAUX DIVERS		16 351,00	8 072,25	6 744,00	1 534,75	97 905,00	0,00	8 072,25
40	PARC DE LA MAIRIE		53 848,00	50 936,82	0,00	2 911,18	249 756,55	0,00	50 936,82

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 10
LIBELLE : MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 000,00	A1 379,99	0,00	620,01	A2 9 332,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	5 450,10
2051	Concessions, droits similaires	1 000,00	0,00	0,00	1 000,00	5 450,10
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	379,99	0,00	-379,99	3 882,30
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	2 414,51
21838	Autre matériel informatique	0,00	379,99	0,00	-379,99	379,99
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 087,80
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-379,99	B2 - A2	-9 332,40

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 11
LIBELLE : AMENAGEMENT DU CENTRE DU VILLAGE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		54 534,00	38 821,21	10 672,49	5 040,30	2 653 476,27
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	50 130,00	34 417,51	10 672,49	5 040,00	279 353,31
2031	Frais d'études	50 130,00	34 417,51	10 672,49	5 040,00	278 716,22
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	637,09
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 404,00	4 403,70	0,00	0,30	438 680,78
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	74 776,61
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	740,86
2121	Plantations d'arbres et d'arbustes	4 404,00	4 403,70	0,00	0,30	23 917,28
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	79 339,17
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	237,40
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	54 874,42
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	134 599,25
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	999,82
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	11 587,46
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	0,00	0,00	56 564,43
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 044,08
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	1 935 442,18
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	1 704 018,06
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	171 457,56
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	59 966,56

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	453 178,15
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	269 630,26
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	4 362,27
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	72 670,69
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00	0,00	38 366,56
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	183 547,89
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	183 547,89
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE - Principal - CA - 2023

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-38 821,21	B2 - A2	-2 200 298,12

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 12
LIBELLE : SALLE POLYVALENTE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		56 579,00	9 528,48	37 248,00	9 802,52	233 387,70
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 970,00	1 920,00	0,00	1 050,00	8 970,00
2031	Frais d'études	2 970,00	1 920,00	0,00	1 050,00	8 970,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 530,68
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 982,28
2041582	Autres grpts - Bâtiments et installat°	0,00	0,00	0,00	0,00	548,40
21	Immobilisations corporelles	53 609,00	7 608,48	37 248,00	8 752,52	221 887,02
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	195 398,96
21351	Bâtiments publics	50 921,00	4 920,48	37 248,00	8 752,52	4 920,48
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	18 879,58
2188	Autres immobilisations corporelles	2 688,00	2 688,00	0,00	0,00	2 688,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	68 358,99
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	68 358,99
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	6 017,95
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	35 446,99
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-9 528,48	B2 - A2	-165 028,71

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 14
LIBELLE : ECOLE COMMUNALE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		603 395,00	A1 508 987,05	20 403,46	74 004,49	A2 710 472,34
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	19 395,00	22 435,64	6 589,36	-9 630,00	30 397,64
2031	Frais d'études	19 395,00	22 435,64	6 589,36	-9 630,00	30 397,64
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	584 000,00	486 551,41	13 814,10	83 634,49	621 274,70
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	76 577,17
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	6 362,24
21351	Bâtiments publics	580 000,00	486 116,71	988,50	92 894,79	486 116,71
2138	Autres constructions	0,00	0,00	12 825,60	-12 825,60	16 231,20
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	22 761,53
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	599,00
21841	Matériel de bureau et mobilier scolaire	4 000,00	434,70	0,00	3 565,30	434,70
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	12 192,15
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	58 800,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	58 800,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 11 286,29
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	11 286,29
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -508 987,05	B2 - A2 -699 186,05

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 15
LIBELLE : EGLISE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		4 826,00	A1 2 414,00	0,00	2 412,00	A2 127 311,14
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 460,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	2 460,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 826,00	2 414,00	0,00	2 412,00	16 099,34
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	13 102,14
21351	Bâtiments publics	4 826,00	2 414,00	0,00	2 412,00	2 414,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	583,20
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	108 751,80
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	103 948,66
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	4 803,14

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 48 712,70
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	48 712,70
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	19 075,20
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-2 414,00	B2 - A2	-78 598,44

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 21
LIBELLE : ATELIERS MUNICIPAUX
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		15 422,00	A1 9 829,39	0,00	5 592,61	A2 51 550,37
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 422,00	9 829,39	0,00	5 592,61	51 550,37
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	20 750,77
21351	Bâtiments publics	4 084,00	4 083,71	0,00	0,29	4 083,71
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	11 338,00	5 336,98	0,00	6 001,02	26 307,19
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	408,70	0,00	-408,70	408,70
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-9 829,39	B2 - A2	-51 550,37

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 22
LIBELLE : VOIRIE COMMUNALE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		200 000,00	A1 173 052,94	21 318,31	5 628,75	A2 2 797 346,17
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	4 060,00	0,00	-4 060,00	5 289,21
2031	Frais d'études	0,00	4 060,00	0,00	-4 060,00	4 871,00
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	418,21
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	200 000,00	168 992,94	21 318,31	9 688,75	2 792 056,96
2112	Terrains de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	8 315,44
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	4 860,00
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	6 769,33
2151	Réseaux de voirie	200 000,00	168 992,94	18 679,58	12 327,48	2 694 385,98
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	10 389,41
21538	Autres réseaux	0,00	0,00	2 638,73	-2 638,73	13 372,24
21571	Matériel ferroviaire	0,00	0,00	0,00	0,00	19 705,30
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	7 438,03
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	26 821,23
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 480 379,18
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	480 379,18
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	7 954,35
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	451 871,49
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -173 052,94	B2 - A2 -2 316 966,99

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 23
LIBELLE : CIMETIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		12 555,20	A1 1 429,20	7 530,00	3 596,00	A2 42 555,46
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 555,20	1 429,20	7 530,00	3 596,00	42 555,46
21316	Equipements du cimetière	1 429,20	1 429,20	7 530,00	-7 530,00	13 349,20
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	29 206,26
21351	Bâtiments publics	11 126,00	0,00	0,00	11 126,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 3 000,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-1 429,20	B2 - A2	-39 555,46

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 25
LIBELLE : ACQUISITION FONCIERE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		5 000,00	A1	0,00	5 000,00	A2 370 225,15
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	370 225,15
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00	0,00	199 521,25
2115	Terrains bâtis	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	170 703,90
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1	0,00	0,00	B2 137 205,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	137 205,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	137 205,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	0,00	B2 - A2	-233 020,15

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(7) Sauf 165, 166 et 16449.
(8) Indiquer le signe algébrique.
(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 26
LIBELLE : MATERIEL ET EQUIPEMENTS DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		9 872,00	4 365,51	1 987,20	3 519,29	302 589,62
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	4 923,47
2051	Concessions, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	4 923,47
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	9 872,00	4 365,51	1 987,20	3 519,29	293 805,92
2152	Installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	1 345,86
21561	Matériel roulant	0,00	0,00	0,00	0,00	9 375,00
21571	Matériel ferroviaire	0,00	0,00	0,00	0,00	96 853,03
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	9 542,00	3 273,60	1 987,20	4 281,20	92 514,25
21758	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	9 600,00
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	620,40
2188	Autres immobilisations corporelles	330,00	1 091,91	0,00	-761,91	83 497,38
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	3 860,23
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	3 860,23

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-4 365,51	B2 - A2	-302 589,62

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 27
LIBELLE : FOYER RURAL
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		4 092,00	1 592,64	1 658,40	840,96	268 891,76
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	14 330,86
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	14 123,46
2033	Frais d'insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	207,40
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	4 092,00	1 592,64	1 658,40	840,96	253 651,32
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	1 821,60
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	247 399,50
21351	Bâtiments publics	2 499,36	0,00	1 658,40	840,96	0,00
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	1 592,64	1 592,64	0,00	0,00	2 440,64
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	247,08
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	1 742,50
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	909,58
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	909,58

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	8 171,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	8 171,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00	1 803,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -1 592,64	B2 - A2 -260 720,76

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

**(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 30
LIBELLE : VOIRIE ET RESEAUX DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME**

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		175 407,00	A1 171 019,07	4 118,47	269,46	A2 550 724,04
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	8 547,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	8 547,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
2041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00	0,00	6 500,00
21	Immobilisations corporelles	175 407,00	171 019,07	4 118,47	269,46	489 178,32
2128	Autres agencements et aménagements	7 948,00	9 409,94	0,00	-1 461,94	18 295,94
21316	Equipements du cimetière	0,00	0,00	0,00	0,00	1 545,30
2138	Autres constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	1 637,20
2151	Réseaux de voirie	88 264,00	68 935,44	0,00	19 328,56	234 641,99
2152	Installations de voirie	5 796,00	3 606,94	1 840,21	348,85	50 367,19
21531	Réseaux d'adduction d'eau	0,00	0,00	0,00	0,00	2 902,74
21533	Réseaux câblés	0,00	0,00	0,00	0,00	466,44
21534	Réseaux d'électrification	0,00	0,00	0,00	0,00	17 089,44
21538	Autres réseaux	8 479,00	18 676,55	2 278,26	-12 475,81	63 063,58
21568	Autre matériel, outillage incendie	64 920,00	70 390,20	0,00	-5 470,20	96 371,20
21578	Autre matériel technique	0,00	0,00	0,00	0,00	682,70
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	1 514,60
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	46 498,72
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	46 498,72

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE - Principal - CA - 2023

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -171 019,07	B2 - A2 -550 724,04

- (1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.
- (2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.
- (4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.
- (6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (7) Sauf 165, 166 et 16449.
- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 31
LIBELLE : BATIMENTS COMMUNAUX DIVERS
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		16 351,00	8 072,25	6 744,00	1 534,75	30 042,50
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	16 351,00	8 072,25	6 744,00	1 534,75	29 564,90
2128	Autres agencements et aménagements	0,00	0,00	0,00	0,00	4 062,17
21312	Bâtiments scolaires	0,00	0,00	0,00	0,00	2 568,40
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	266,87
21351	Bâtiments publics	10 000,00	1 722,38	6 744,00	1 533,62	1 722,38
21352	Bâtiments privés	395,00	394,27	0,00	0,73	394,27
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	5 956,00	5 955,60	0,00	0,40	11 235,60
2181	Install. générales, agencements	0,00	0,00	0,00	0,00	9 315,21
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	477,60
2315	Install., matériel et outill. technique	0,00	0,00	0,00	0,00	477,60

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations recues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-8 072,25	B2 - A2	-30 042,50

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 40
LIBELLE : PARC DE LA MAIRIE
NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		53 848,00	A1 50 936,82	0,00	2 911,18	A2 249 756,55
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 513,52	8 081,52	0,00	432,00	29 883,36
2031	Frais d'études	8 513,52	8 081,52	0,00	432,00	29 883,36
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	45 334,48	42 855,30	0,00	2 479,18	219 873,19
2128	Autres agencements et aménagements	22 977,30	22 977,30	0,00	0,00	181 953,86
2138	Autres constructions	17 520,00	19 260,00	0,00	-1 740,00	22 568,71
2151	Réseaux de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	14 732,62
2158	Autres inst.,matériel,outil. techniques	4 837,18	618,00	0,00	4 219,18	618,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

FINANCEMENT EXTERNE (pour information)

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL RECETTES AFFECTEES (6)		0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-50 936,82	B2 - A2	-249 756,55

(1) Ouvrir une page par chapitre d'opération.

(2) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(3) Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

(4) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(5) Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

(6) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(7) Sauf 165, 166 et 16449.

(8) Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE	A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	1 339 980,11	501 327,91	241 800,00	596 852,20
018	RSA	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	308 676,00	188 188,50	241 800,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	0,00	0,00	0,00
1321	Subv. non transf. Etat, établ. nationaux	150 820,00	159 119,60	81 800,00
1323	Subv. non transf. Départements	147 856,00	24 799,57	160 000,00
13258	Subv. non transf. Autres groupements	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
1345	Amendes radars automatiques et de police	10 000,00	4 269,33	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement		308 676,00	188 188,50	241 800,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	233 734,11	239 711,51	0,00
10222	FCTVA	66 266,00	66 266,97	0,00
10223	TICPE 2e part	999,89	0,00	0,00
10226	Taxe d'aménagement	76 000,00	81 936,32	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	1 040,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	90 468,22	90 468,22	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	280,00	293,92	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	280,00	293,92	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières		234 014,11	240 005,43	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		542 690,11	428 193,93	241 800,00
021	Virement de la section de fonctionnement	724 253,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	6 200,00	6 299,29	-99,29
2112	Terrains de voirie	0,00	100,00	-100,00
2802	Frais liés à la réalisation de document	2 353,00	2 352,51	0,49
28031	Frais d'études	1 351,00	1 350,78	0,22

COMMUNE - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
28041512	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	1 300,00	1 300,00		0,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires	1 196,00	1 196,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	66 837,00	66 834,69		2,31
2031	Frais d'études	5 037,00	4 473,69		563,31
2032	Frais de recherche et de développement	0,00	561,00		-561,00
237	Avances commandes immo incorporelles	3 000,00	3 000,00		0,00
238	Avances commandes immo corporelles	58 800,00	58 800,00		0,00
Total des recettes d'ordre		797 290,00	73 133,98		724 156,02

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D’ENSEMBLE	B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 151 119,00	1 308 685,97	0,00	0,00	842 433,03	0,00	1 308 685,97
011	Charges à caractère général (3)	505 004,00	449 094,87	0,00	0,00	55 909,13	0,00	449 094,87
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	505 550,00	475 144,50	0,00	0,00	30 405,50		475 144,50
014	Atténuations de produits	158 294,00	158 294,00	0,00	0,00	0,00		158 294,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	227 279,00	197 040,40	0,00	0,00	30 238,60	0,00	197 040,40
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 396 127,00	1 279 573,77	0,00	0,00	116 553,23	0,00	1 279 573,77
66	Charges financières	21 510,00	21 508,91	0,00	0,00	1,09		21 508,91
67	Charges spécifiques (3)	2 000,00	275,00	0,00	0,00	1 725,00		275,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	1 029,00	1 029,00			0,00		1 029,00
Total des dépenses financières		24 539,00	22 812,91	0,00	0,00	1 726,09		22 812,91
Total des dépenses réelles		1 420 666,00	1 302 386,68	0,00	0,00	118 279,32	0,00	1 302 386,68
023	Virement à la section d'investissement	724 253,00	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	6 200,00	6 299,29			-99,29		6 299,29
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		730 453,00	6 299,29			724 153,71		6 299,29

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1	0,00							
--	-------------	--	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées	2 151 119,00	1 308 685,97	0,00	0,00	842 433,03	0,00	1 308 685,97
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

(1) Dépenses engagées non mandatées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 583 424,44	1 594 088,67	0,00	0,00	-10 664,23
013	Atténuations de charges (3)	21 711,00	21 983,01	0,00	0,00	-272,01
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	140 920,00	122 924,72	0,00	0,00	17 995,28
73	Impôts et taxes (sauf 731)	333 628,00	333 628,04	0,00	0,00	-0,04
731	Fiscalité locale	920 794,00	938 156,01	0,00	0,00	-17 362,01
74	Dotations et participations (3)	138 338,00	147 862,38	0,00	0,00	-9 524,38
75	Autres produits de gestion courante (3)	26 832,00	28 639,80	0,00	0,00	-1 807,80
Total des recettes de gestion des services		1 582 223,00	1 593 193,96	0,00	0,00	-10 970,96
76	Produits financiers	1,44	2,02	0,00	0,00	-0,58
77	Produits spécifiques (3)	1 200,00	892,69	0,00	0,00	307,31
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		1 201,44	894,71	0,00	0,00	306,73
Total des recettes réelles		1 583 424,44	1 594 088,67	0,00	0,00	-10 664,23
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1	567 694,56					
---	-------------------	--	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	2 151 119,00	2 161 783,23	0,00	0,00	-10 664,23
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non titrées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE	B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		2 151 119,00	1 308 685,97	0,00	0,00	842 433,03	0,00	1 308 685,97
011	Charges à caractère général (4)	505 004,00	449 094,87	0,00	0,00	55 909,13	0,00	449 094,87
6042	Achats de prestations de services	90 450,00	77 492,85	0,00	0,00	12 957,15	0,00	77 492,85
60611	Eau et assainissement	7 000,00	4 028,83	0,00	0,00	2 971,17	0,00	4 028,83
60612	Energie - Electricité	44 104,00	42 761,44	0,00	0,00	1 342,56	0,00	42 761,44
60621	Combustibles	7 428,00	4 770,41	0,00	0,00	2 657,59	0,00	4 770,41
60622	Carburants	8 500,00	9 125,22	0,00	0,00	-625,22	0,00	9 125,22
60623	Alimentation	3 300,00	3 880,94	0,00	0,00	-580,94	0,00	3 880,94
60631	Fournitures d'entretien	6 500,00	6 506,69	0,00	0,00	-6,69	0,00	6 506,69
60632	Fournitures de petit équipement	7 000,00	4 385,51	0,00	0,00	2 614,49	0,00	4 385,51
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	1 818,87	0,00	0,00	1 181,13	0,00	1 818,87
60636	Habillement et vêtements de travail	2 500,00	1 408,06	0,00	0,00	1 091,94	0,00	1 408,06
6064	Fournitures administratives	2 100,00	1 574,51	0,00	0,00	525,49	0,00	1 574,51
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	600,00	827,94	0,00	0,00	-227,94	0,00	827,94
60661	Médicaments	0,00	209,72	0,00	0,00	-209,72	0,00	209,72
6067	Fournitures scolaires	6 000,00	4 962,46	0,00	0,00	1 037,54	0,00	4 962,46
6068	Autres matières et fournitures	29 000,00	17 408,94	0,00	0,00	11 591,06	0,00	17 408,94
611	Contrats de prestations de services	6 000,00	5 074,14	0,00	0,00	925,86	0,00	5 074,14
6132	Locations immobilières	2 200,00	2 595,00	0,00	0,00	-395,00	0,00	2 595,00
61351	Matériel roulant	2 000,00	4 020,93	0,00	0,00	-2 020,93	0,00	4 020,93
61358	Autres	7 000,00	8 112,27	0,00	0,00	-1 112,27	0,00	8 112,27
61521	Entretien terrains	28 000,00	19 977,60	0,00	0,00	8 022,40	0,00	19 977,60
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	35 000,00	37 300,23	0,00	0,00	-2 300,23	0,00	37 300,23
615231	Entretien, réparations voiries	84 500,00	76 803,45	0,00	0,00	7 696,55	0,00	76 803,45
615232	Entretien, réparations réseaux	8 000,00	6 353,24	0,00	0,00	1 646,76	0,00	6 353,24
61551	Entretien matériel roulant	6 000,00	8 490,94	0,00	0,00	-2 490,94	0,00	8 490,94
61558	Entretien autres biens mobiliers	5 000,00	7 889,91	0,00	0,00	-2 889,91	0,00	7 889,91
6156	Maintenance	11 000,00	10 377,98	0,00	0,00	622,02	0,00	10 377,98
6161	Multirisques	13 800,00	13 223,36	0,00	0,00	576,64	0,00	13 223,36
617	Etudes et recherches	1 000,00	270,00	0,00	0,00	730,00	0,00	270,00
6182	Documentation générale et technique	50,00	40,00	0,00	0,00	10,00	0,00	40,00
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
62268	Autres honoraires, conseils	2 000,00	1 440,00	0,00	0,00	560,00	0,00	1 440,00
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 800,00	24,00	0,00	0,00	1 776,00	0,00	24,00
6231	Annonces et insertions	1 000,00	350,66	0,00	0,00	649,34	0,00	350,66
6232	Fêtes et cérémonies	13 000,00	8 575,51	0,00	0,00	4 424,49	0,00	8 575,51

COMMUNE - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6236	Catalogues et imprimés	5 000,00	3 767,29	0,00	0,00	1 232,71	0,00	3 767,29
6238	Divers	950,00	924,00	0,00	0,00	26,00	0,00	924,00
6245	Transports de personnes extérieures	0,00	1 300,00	0,00	0,00	-1 300,00	0,00	1 300,00
6247	Transports collectifs	4 200,00	2 749,00	0,00	0,00	1 451,00	0,00	2 749,00
6251	Voyages, déplacements et missions	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
6261	Frais d'affranchissement	3 100,00	2 248,83	0,00	0,00	851,17	0,00	2 248,83
6262	Frais de télécommunications	5 500,00	4 581,44	0,00	0,00	918,56	0,00	4 581,44
627	Services bancaires et assimilés	50,00	1,36	0,00	0,00	48,64	0,00	1,36
6281	Concours divers (cotisations)	11 000,00	10 805,37	0,00	0,00	194,63	0,00	10 805,37
6283	Frais de nettoyage des locaux	11 500,00	12 819,42	0,00	0,00	-1 319,42	0,00	12 819,42
6284	Redevances pour services rendus	5 172,00	5 172,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 172,00
62878	Remb. frais à des tiers	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6288	Autres services extérieurs	8 200,00	8 505,55	0,00	0,00	-305,55	0,00	8 505,55
63512	Taxes foncières	3 500,00	4 139,00	0,00	0,00	-639,00	0,00	4 139,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	505 550,00	475 144,50	0,00	0,00	30 405,50		475 144,50
6218	Autre personnel extérieur	4 000,00	3 400,00	0,00	0,00	600,00		3 400,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	350,00	295,01	0,00	0,00	54,99		295,01
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	6 000,00	6 070,95	0,00	0,00	-70,95		6 070,95
6338	Autres impôts, taxes sur rémunérations	1 000,00	911,04	0,00	0,00	88,96		911,04
64111	Rémunération principale titulaires	235 000,00	214 238,90	0,00	0,00	20 761,10		214 238,90
64112	SFT, indemnité de résidence	7 800,00	7 459,78	0,00	0,00	340,22		7 459,78
64113	NBI	5 200,00	4 979,10	0,00	0,00	220,90		4 979,10
64118	Autres indemnités	35 000,00	36 442,48	0,00	0,00	-1 442,48		36 442,48
64131	Rémunérations	42 000,00	33 937,47	0,00	0,00	8 062,53		33 937,47
64138	Primes et autres indemnités	1 200,00	3 923,63	0,00	0,00	-2 723,63		3 923,63
6415	Congés payés	300,00	728,66	0,00	0,00	-428,66		728,66
64168	Autres emplois aidés	28 000,00	29 095,15	0,00	0,00	-1 095,15		29 095,15
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	44 000,00	46 367,41	0,00	0,00	-2 367,41		46 367,41
6453	Cotisations aux caisses de retraites	75 000,00	69 523,72	0,00	0,00	5 476,28		69 523,72
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	3 300,00	2 685,49	0,00	0,00	614,51		2 685,49
6455	Cotisations pour assurance du personnel	12 000,00	10 805,04	0,00	0,00	1 194,96		10 805,04
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	1 000,00	828,00	0,00	0,00	172,00		828,00
6474	Versement aux autres oeuvres sociales	3 000,00	2 402,67	0,00	0,00	597,33		2 402,67
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 400,00	1 050,00	0,00	0,00	350,00		1 050,00
014	Atténuations de produits	158 294,00	158 294,00	0,00	0,00	0,00		158 294,00
739221	FNGIR	158 294,00	158 294,00	0,00	0,00	0,00		158 294,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

COMMUNE - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	227 279,00	197 040,40	0,00	0,00	30 238,60	0,00	197 040,40
65311	Indemnités de fonction	64 000,00	63 152,16	0,00	0,00	847,84	0,00	63 152,16
65312	Frais de mission et de déplacement	2 500,00	85,42	0,00	0,00	2 414,58	0,00	85,42
65313	Cotisations de retraite	3 700,00	3 405,99	0,00	0,00	294,01	0,00	3 405,99
65314	Cotis. sécurité sociale - part patronale	5 800,00	5 080,08	0,00	0,00	719,92	0,00	5 080,08
65315	Formation	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00
653172	Cotis.fonds financ.allocation fin mandat	100,00	50,60	0,00	0,00	49,40	0,00	50,60
6541	Créances admises en non-valeur	500,00	666,96	0,00	0,00	-166,96	0,00	666,96
6558	Autres contributions obligatoires	26 262,00	10 922,05	0,00	0,00	15 339,95	0,00	10 922,05
657348	Subv. fonct. autres communes	1 700,00	1 623,15	0,00	0,00	76,85	0,00	1 623,15
657362	Subv. fonct. CCAS	6 000,00	3 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	3 000,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	41 617,00	41 617,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 617,00
657382	Subv. fonct. organismes publics divers	100,00	114,79	0,00	0,00	-14,79	0,00	114,79
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	15 200,00	10 000,00	0,00	0,00	5 200,00	0,00	10 000,00
65811	Droits d'utilisat° - informatique nuage	3 800,00	3 365,85	0,00	0,00	434,15	0,00	3 365,85
65888	Autres	54 500,00	53 956,35	0,00	0,00	543,65	0,00	53 956,35
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 396 127,00	1 279 573,77	0,00	0,00	116 553,23	0,00	1 279 573,77
66	Charges financières	21 510,00	21 508,91	0,00	0,00	1,09		21 508,91
66111	Intérêts réglés à l'échéance	19 357,00	19 356,76	0,00	0,00	0,24		19 356,76
6618	Intérêts des autres dettes	2 153,00	2 152,15	0,00	0,00	0,85		2 152,15
67	Charges spécifiques (4)	2 000,00	275,00	0,00	0,00	1 725,00		275,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	2 000,00	275,00	0,00	0,00	1 725,00		275,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	1 029,00	1 029,00			0,00		1 029,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	1 029,00	1 029,00			0,00		1 029,00
Total des charges financières et spécifiques		24 539,00	22 812,91	0,00	0,00	1 726,09		22 812,91
Total des dépenses réelles		1 420 666,00	1 302 386,68	0,00	0,00	118 279,32	0,00	1 302 386,68
023	Virement à la section d'investissement	724 253,00						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	6 200,00	6 299,29			-99,29		6 299,29
675	Valeurs comptables immobilisations cédée	0,00	100,00			-100,00		100,00
6811	Dot. amort. immos incorporelles	6 200,00	6 199,29			0,71		6 199,29
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00

COMMUNE - Principal - CA - 2023

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
Total des dépenses d'ordre		730 453,00	6 299,29			724 153,71		6 299,29

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Dépenses engagées non mandatées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (*DF 042 = RI 040*) (*DF 043 = RF 043*).

(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE						B2
Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL		1 583 424,44	1 594 088,67	0,00	0,00	-10 664,23
013	Atténuations de charges (4)	21 711,00	21 983,01	0,00	0,00	-272,01
6419	Remboursements rémunérations personnel	16 211,00	18 496,66	0,00	0,00	-2 285,66
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	5 500,00	3 486,35	0,00	0,00	2 013,65
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	140 920,00	122 924,72	0,00	0,00	17 995,28
70311	Concessions cimetières (produit net)	4 770,00	2 340,00	0,00	0,00	2 430,00
70323	Red. occupation dom. public	550,00	613,00	0,00	0,00	-63,00
7067	Redev. services périscolaires et enseign	126 900,00	111 247,10	0,00	0,00	15 652,90
70846	Mise à dispo personnel GFP de rattach.	6 700,00	7 685,99	0,00	0,00	-985,99
70878	Remb. frais par des tiers	2 000,00	1 038,63	0,00	0,00	961,37
73	Impôts et taxes (sauf 731)	333 628,00	333 628,04	0,00	0,00	-0,04
73211	Attribution de compensation	333 628,00	333 628,04	0,00	0,00	-0,04
731	Fiscalité locale	920 794,00	938 156,01	0,00	0,00	-17 362,01
73111	Impôts directs locaux	854 953,00	863 545,00	0,00	0,00	-8 592,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	32 000,00	40 769,68	0,00	0,00	-8 769,68
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	33 841,00	33 841,33	0,00	0,00	-0,33
74	Dotations et participations (4)	138 338,00	147 862,38	0,00	0,00	-9 524,38
74111	Dotation forfaitaire des communes	82 224,00	82 224,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	32 000,00	38 052,00	0,00	0,00	-6 052,00
742	Dot. aux élus locaux	117,00	293,00	0,00	0,00	-176,00
744	FCTVA	10 285,00	10 285,61	0,00	0,00	-0,61
74718	Autres participations Etat	10 920,00	12 181,95	0,00	0,00	-1 261,95
74748	Participation autres communes	0,00	2 033,82	0,00	0,00	-2 033,82
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	2 792,00	0,00	0,00	0,00	2 792,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	0,00	2 792,00	0,00	0,00	-2 792,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	26 832,00	28 639,80	0,00	0,00	-1 807,80
752	Revenus des immeubles	22 332,00	22 893,68	0,00	0,00	-561,68
75813	Redev. fermiers et concessionnaires	2 500,00	2 639,00	0,00	0,00	-139,00
75888	Autres	2 000,00	3 107,12	0,00	0,00	-1 107,12
Total des recettes de gestion des services		1 582 223,00	1 593 193,96	0,00	0,00	-10 970,96
76	Produits financiers	1,44	2,02	0,00	0,00	-0,58
764	Revenus valeurs mobilières de placement	1,44	2,02	0,00	0,00	-0,58
77	Produits spécifiques (4)	1 200,00	892,69	0,00	0,00	307,31
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	1 200,00	792,69	0,00	0,00	407,31

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	100,00	0,00	0,00	-100,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes réelles		1 583 424,44	1 594 088,67	0,00	0,00	-10 664,23
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Recettes justifiées non titrées.

(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE	B1.1

DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					0,00									
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					884 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					884 000,00									
A331107U - n° 1	CAISSE D'EPARGNE	05/12/2011		05/03/2012	700 000,00	C	EURIBOR	4,560	4,560	EUR	T	P	N	A-1
A331107U - n° 2	CAISSE D'EPARGNE	04/02/2013		04/05/2013	184 000,00	F	EURIBOR	3,350	3,350	EUR	T	C	N	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					191 674,02									

COMMUNE - Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00									
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					191 674,02									
SDEPA	TERRITOIRE D'ENERGIE PYRENEES-ATLANTIQUES	02/07/2008		02/07/2008	191 674,02	F		4,000	4,000	EUR	A	P	N	A-1
Total général					1 075 674,02									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(9) Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		409 329,54					48 479,49	19 356,76	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		409 329,54					48 479,49	19 356,76	0,00	0,00
A331107U - n° 1	N	0,00	A-1	357 196,35	13,17	C	EURIBOR	4,560	36 212,81	17 326,07	0,00	0,00
A331107U - n° 2	N	0,00	A-1	52 133,19	4,33	F	EURIBOR	3,350	12 266,68	2 030,69	0,00	0,00
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		89 635,04					10 886,56	2 152,15	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		89 635,04					10 886,56	2 152,15	0,00	0,00
SDEPA	N	0,00	A-1	89 635,04	14,49	F		4,000	10 886,56	2 152,15	0,00	0,00

COMMUNE - Principal - CA - 2023

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 31/12/N											
	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	
Total général		0,00		498 964,58					59 366,05	21 508,91	0,00	0,00

(10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX	B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	
TOTAL GENERAL		0,00	0,00					0,00			0,00	0,00	0,00	

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	498 964,58	0,00	0,00	0,00	0,00	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						0
	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur - Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 150,00 €		
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études	5	29/05/2013
L	Frais liés aux documents d'urbanisme	10	29/05/2013
L	Subventions d'équipements versées	5	29/05/2013
L	Subventions d'équipements versées bis	15	29/05/2013

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES	B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)					
Provisions pour risques et charges (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

Nature de la provision	Objet	Montant total de la provision à constituer	Durée	Montant des provisions constituées au 31/12/N	Provision constituée au titre de l'exercice	Montant restant à provisionner

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 31/12/N	Montant de l'annuité recouvré		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00	0,00	0,00
Non assortis d'intérêts (total)		0,00	0,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.1

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS DONNES

Article		Dette en capital à l'origine	Dette en capital au 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
8015	Emprunts garantis (1)	0,00	0,00	0,00
8016	Contrats de crédit-bail (2)	0,00	0,00	0,00
8017	Subvention à verser en annuité (3)	0,00	0,00	0,00
8018	Autres engagements donnés			
	Marchés de partenariat (4)		0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics (3)	0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés (3)	0,00	0,00	0,00
	Dans le cadre d'une délégation de service public (3)	0,00	0,00	0,00
	Engagements liés à des opérations d'urbanisme et d'aménagement (3)	0,00	0,00	0,00

(1) A compléter depuis l'état des emprunts garantis.

(2) A compléter depuis l'état des contrats de crédit-bail.

(3) A compléter depuis l'état des autres engagements donnés.

(4) A compléter depuis l'état des marchés de partenariat.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.2

ETAT SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS RECUS (1)

Article		Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
8026	Redevance de crédit-bail à recevoir (crédit-bail immobilier)	0,00	0,00	0,00
8027	Subvention à recevoir par annuité	0,00	0,00	0,00
8028	Autres engagements reçus			
	Recette grevée d'affectation spéciale (2)		0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises	0,00	0,00	0,00

(1) A remplir depuis l'état relatif aux autres engagements reçus.

(2) A remplir depuis l'état relatif aux recettes grevées d'affectation spéciale. Le montant de la créance en capital au 01/01/N correspond au reste à employer au 01/01/N, l'annuité à recevoir au cours de l'exercice correspond au solde entre les restes à employer au 01/01/N et les restes à employer au 31/12/N.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.3

ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					0,00	0,00										0,00	0,00	
TOTAL GENERAL					0,00	0,00										0,00	0,00	

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; B : bimestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ENGAGEMENTS HORS BILAN	B7.4

CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	80 874,96
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	80 874,96
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 594 088,67
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	5,07

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS	B8.1.1

LISTE DES CONCOURS ATTRIBUES A DES TIERS EN NATURE OU EN SUBVENTIONS

Nom des bénéficiaires	Montant du fonds de concours ou de la subvention (numéraire)	Prestations en nature
TOTAL GENERAL	10 000,00	
Personnes de droit privé	10 000,00	
Associations	10 000,00	
BUROS HANDBALL	6 000,00	Mise à disposition locaux + prise en charge fluides
CLUB DE L'AMITIE	300,00	Mise à disposition locaux + prise en charge fluides
COMITE DES FETES	3 000,00	Mise à disposition locaux + prise en charge fluides
FNACA	50,00	Subvention de fonctionnement
LIGUE CONTRE LE CANCER DES PYRENEES ATLANTIQUES	550,00	Subvention de fonctionnement
OSTAU BEARNES	50,00	Subvention de fonctionnement
PREVENTION ROUTIERE DES PYRENEES ATLANTIQUES	50,00	Subvention de fonctionnement
Entreprises	0,00	
Personnes physiques	0,00	
Autres	0,00	
Personnes de droit public	0,00	
Etat	0,00	
Régions	0,00	
Départements	0,00	
Communes	0,00	
Etablissements publics (EPCI, EPA, EPIC,...)	0,00	
Autres	0,00	

IV- ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES	B8.1.2

SUBVENTIONS VERSEES PAR LA COLLECTIVITE AUX COMMUNES

(Articles L. 4312-11 et L. 3312-5 du CGCT)

(1) Ouvrir un tableau par commune bénéficiant d'une ou de plusieurs subventions versées par la collectivité.

(2) Numéro à 9 chiffres.

(3) Détailler le numéro d'article.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
ADJOINT ADMINISTRATIF PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
REDACTEUR PRINCIPAL 2EME CL.	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		4,00	2,15	6,15	5,05	0,12	5,17
ADJOINT TECHNIQUE	C	3,00	0,15	3,15	2,83	0,12	2,95
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 1ERE CL.	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
ADJOINT TECHNIQUE PRINCIPAL DE 2EME CL.	C	0,00	2,00	2,00	1,22	0,00	1,22
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86
AGENT SPÉCIALISÉ PRINCIPAL DE 2EME CL. DES E.M.	C	0,00	0,86	0,86	0,86	0,00	0,86
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		2,00	0,74	2,74	2,56	0,00	2,56
ADJOINT D'ANIMATION	C	1,00	0,74	1,74	1,56	0,00	1,56
ANIMATEUR TERRITORIAL (Av. Sept. 2022)	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		8,00	3,75	11,75	10,47	0,12	10,59

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	332-8-5°	CDD
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	385	0,00	332-23-1°	CDD
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH	367	0,00	A	A
ADJOINT TECHNIQUE	C	TECH		0,00	A	A
TOTAL GENERAL				0,00		

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.
 TECH : Technique.
 URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).
 S : Social.
 MS : Médico-social.
 MT : Médico-technique.
 SP : Sportif.
 CULT : Culturel
 ANIM : Animation.
 POL : Police.
 POMP : Sapeurs-pompiers.
 X : Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP) :
 332-23-1° : Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 332-23-2° : Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 332-14 : Vacance temporaire d'un emploi.
 332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 332-8-2° : Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.
 327-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 333-1_333-10 : Collaborateurs de cabinet.
 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 A : Autres.

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).
Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Délégation de service public (3) (4)				
Détention d'une part du capital				
01/09/2021 -	SPL des Pyrénées-Atlantiques	SPL des Pyrénées-Atlantique	Société Anonyme de droit public	500,00
Garantie ou cautionnement d'un emprunt				
Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme				
Autres				

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

(4) Les délégations pour lesquels un engagement hors bilan est constaté font l'objet d'une reprise dans l'état relatif aux autres engagements donnés.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

Désignation des organismes	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
EPCI			
COMMUNAUTE DE COMMUNES NORD EST BEARN		FISCALITE PROPRE	0,00
Autres organismes de regroupement			
S.I.A.E.P		REDEVANCE	0,00
SYNDICAT D'ENERGIE DES PYRENEES ATLANTIQUES		COTISATIONS	23,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

Catégorie d'établissement (1)	Intitulé / objet de l'établissement	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
CCAS	CCAS DE BUROS			Etablissement Public	non
CE	< Néant >				non
Régie personnalisée	< Néant >				non

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services (1)	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	N° SIRET	Nature de l'activité (SPIC/SPA)	TVA (oui / non)
Régie à seule autonomie financière	< Néant >					non
Lotissement	< Néant >					non
Service social et médico-social	< Néant >					non
Service public industriel et commercial	Assainissement Collectif	01/04/2009	01/04/2009		SPIC	non
Service Public Local	Maison de Santé Pluridisciplinaires	10/04/2013	10/04/2013		SPA	oui

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			1 043 179,81	0,00	
Acquisitions à titre onéreux			1 043 179,81	0,00	
04/01/2023	SALLE POLYVALENTE ETUDES 2023	2023/001	1 176,00	0,00	0
09/01/2023	Souffleur à dos thermique BR700 n° série 534757134	2023/002	744,00	0,00	0
17/01/2023	Echafaudage avec garde corps	2023/003	2 946,28	0,00	0
25/01/2023	ECOLE RENOVATION ETUDES 2023	2023/004	2 720,24	0,00	0
02/02/2023	ELECTRIFICATION RURALE TVX 2023	2023/006	0,00	0,00	15
02/02/2023	ELECTRIFICATION RURALE TVX 2023	2023/006	0,00	0,00	15
06/02/2023	MAISON COY TVX 2023	2023/009	394,27	0,00	0
06/02/2023	RESEAUX VOIRIE TVX 2023	2023/008	36 618,00	0,00	0
06/02/2023	RESEAUX VOIRIE TVX 2023	2023/008	7 498,80	0,00	0
06/02/2023	SALLE POLYVALENTE ETUDES 2023	2023/001	744,00	0,00	0
09/02/2023	SIGNALISATION ROUTIERE VERTICALE 2023	2023/011	1 116,94	0,00	0
13/02/2023	Panneau affichage sportif GN2150V3 2mètres*1mètre	2023/005	2 688,00	0,00	0
21/02/2023	Défibrillateur automatisé extérieur Foyer Rural	2023/014	1 592,64	0,00	0
21/02/2023	Défibrillateur automatisé extérieur CTM	2023/013	1 646,70	0,00	0
28/02/2023	AMENAGEMENT TERRAINS TVX 2023	2023/016	6 177,60	0,00	0
28/02/2023	CLOTURE RIGIDE MAISON PARAMEDICALE HAUT 1.50M	2023/015	5 955,60	0,00	0
28/02/2023	TOBOGGAN INOX PARC MAIRIE	2023/010	15 240,00	0,00	0
08/03/2023	Dalles amortissantes vertes toboggan Parc 0.5 * 0.	2023/012	618,00	0,00	0
08/03/2023	RESEAUX DIVERS TVX 2023	2023/017	1 478,40	0,00	0
09/03/2023	RESEAUX VOIRIE TVX 2023	2023/008	18 575,40	0,00	0
13/03/2023	SALLE POLYVALENTE ETUDES 2023	2023/001	4 083,71	0,00	0
17/03/2023	AMENAGEMENT TERRAINS TVX 2023	2023/016	1 769,14	0,00	0
17/03/2023	CENTRE BOURG AMENAGEMENT ETUDES 2023	2023/019	4 792,51	0,00	0
21/03/2023	TOBOGGAN INOX PARC MAIRIE	2023/010	2 220,00	0,00	0
23/03/2023	ASPIRATEUR AERO 8 PLUS EURO	2023/020	329,18	0,00	0
27/03/2023	CENTRE BOURG AMENAGEMENT ETUDES 2023	2023/019	4 800,00	0,00	0
30/03/2023	SIGNALISATION ROUTIERE VERTICALE 2023	2023/011	679,06	0,00	0
03/04/2023	CENTRE BOURG AMENAGEMENT ETUDES 2023	2023/019	2 736,00	0,00	0
03/04/2023	ECLAIRAGE PUBLIC TVX 2023	2023/007	0,00	0,00	15
03/04/2023	ELECTRIFICATION RURALE TVX 2023	2023/006	2 795,62	0,00	15
03/04/2023	ELECTRIFICATION RURALE TVX 2023	2023/006	1 155,64	0,00	15
03/04/2023	PARC MAIRIE AMENAGEMENT TVX 2023	2023/021	1 567,50	0,00	0
04/04/2023	PARC MAIRIE AMENAGEMENT TVX 2023	2023/021	21 409,80	0,00	0
05/04/2023	PARC MAIRIE ETUDES 2023	2023/022	8 081,52	0,00	0
14/04/2023	PLANTATIONS DOMAINE DU MOUSQUET TVX 2023	2023/024	4 403,70	0,00	0
19/04/2023	CENTRE BOURG AMENAGEMENT ETUDES 2023	2023/019	3 000,00	0,00	0
25/04/2023	SALLE POLYVALENTE TVX 2023	2023/025	4 920,48	0,00	0
09/05/2023	VOIRIE ETUDES 2023	2023/026	2 030,00	0,00	0
12/05/2023	ECOLE RENOVATION ETUDES 2023	2023/004	4 365,00	0,00	0

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
23/05/2023	EGLISE VITRAUX TVX 2023	2023/027	2 414,00	0,00	0
25/05/2023	RESEAUX VOIRIE TVX 2023	2023/008	672,00	0,00	0
30/05/2023	AMENAGEMENT TERRAINS TVX 2023	2023/016	1 110,24	0,00	0
30/05/2023	AMENAGEMENT TERRAINS TVX 2023	2023/016	352,96	0,00	0
30/05/2023	RESEAUX DIVERS TVX 2023	2023/017	3 588,35	0,00	0
30/05/2023	VOIRIE TVX 2023	2023/028	5 289,22	0,00	0
05/06/2023	ECOLE RENOVATION TVX 2023	2023/029	449 106,51	0,00	0
05/06/2023	SIGNALISATION ROUTIERE VERTICALE 2023	2023/011	295,80	0,00	0
19/06/2023	ECOLE RENOVATION TVX 2023	2023/029	58 800,00	0,00	0
19/06/2023	VOIRIE TVX 2023	2023/028	75 072,68	0,00	0
04/07/2023	Transpalette manuel 2.5T & disque expert 230mm	2023/030	408,70	0,00	0
11/07/2023	TOBOGGAN INOX PARC MAIRIE	2023/010	1 800,00	0,00	0
18/07/2023	Tableau triptyque H120CM panneau central + 2 volet	2023/031	434,70	0,00	0
21/07/2023	SIGNALISATION ROUTIERE VERTICALE 2023	2023/011	1 515,14	0,00	0
26/07/2023	VOIRIE TVX 2023	2023/028	31 359,84	0,00	0
01/08/2023	CIMETIERE EQUIPEMENTS 2023	2023/032	1 429,20	0,00	0
29/08/2023	CENTRE BOURG AMENAGEMENT ETUDES 2023	2023/019	4 104,00	0,00	0
29/08/2023	CENTRE BOURG AMENAGEMENT ETUDES 2023	2023/019	7 065,00	0,00	0
29/08/2023	CENTRE BOURG AMENAGEMENT ETUDES 2023	2023/019	7 920,00	0,00	0
29/08/2023	CUBAO RESERVE INCENDIE AUTONOME 60M3	2023/033	52 920,00	0,00	0
29/08/2023	VOIRIE ETUDES 2023	2023/026	2 030,00	0,00	0
08/09/2023	ECOLE RENOVATION TVX 2023	2023/029	4 170,24	0,00	0
18/09/2023	Inventaire n°2031-22/2019	2031-22/2019	1 281,60	0,00	0
28/09/2023	LETTRES PVC OCTOBRE ROSE	2023/036	1 992,00	0,00	0
29/09/2023	ASPIRATEUR AERO 8 PLUS EURO	2023/037	345,13	0,00	0
19/10/2023	POTEAUX INCENDIES TVX 2023	2023/035	13 417,80	0,00	0
25/10/2023	ECOLE RENOVATION ETUDES 2023	2023/004	6 480,00	0,00	0
31/10/2023	CHARIOT MAXIDOLLY A GUIDON	2023/038	417,60	0,00	0
07/11/2023	VOIRIE TVX 2023	2023/028	13 525,20	0,00	0
09/11/2023	RESEAUX DIVERS TVX 2023	2023/017	4 056,00	0,00	0
09/11/2023	RESEAUX DIVERS TVX 2023	2023/017	5 427,00	0,00	0
09/11/2023	RESEAUX DIVERS TVX 2023	2023/017	3 284,40	0,00	0
09/11/2023	RESEAUX DIVERS TVX 2023	2023/017	842,40	0,00	0
09/11/2023	VOIRIE TVX 2023	2023/028	1 620,00	0,00	0
09/11/2023	VOIRIE TVX 2023	2023/028	2 280,00	0,00	0
27/11/2023	EX MAISON AINES TVX 2023	2023/039	1 722,38	0,00	0
30/11/2023	PC Portable HP Laptop 15-fc0001sf 15.6"	2023/040	379,99	0,00	0
06/12/2023	RESEAUX VOIRIE TVX 2023	2023/008	5 571,24	0,00	0
06/12/2023	VOIRIE TVX 2023	2023/028	39 846,00	0,00	0
14/12/2023	POTEAUX INCENDIES TVX 2023	2023/035	4 052,40	0,00	0
22/12/2023	ECOLE RENOVATION ETUDES 2023	2023/004	8 870,40	0,00	0
26/12/2023	ECOLE RENOVATION TVX 2023	2023/029	32 839,96	0,00	0
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00	
Mise à disposition			0,00	0,00	
Affectation			0,00	0,00	

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements au 31/12/N	Durée d'amortissement en années (2)
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00	
Divers			0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – SORTIES	B12.2

ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (1)

Modalités et date de sortie (2)	Désignation du bien	Date d'entrée	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée amortissement en années	Cumul amortissements antérieurs à l'exercice	VNC le jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values (3)	VNC au 31/12 de l'exercice pour les cessions partielles (4)
TOTAL GENERAL							100,00	0,00	
Cessions à titre onéreux							100,00	0,00	
	BB 71 PARCELLE ROUTE DE PAU 2200		100,00	0	0,00	100,00	100,00	0,00	0,00
Cessions à titre gratuit							0,00	0,00	
Mise à disposition							0,00	0,00	
Affectation							0,00	0,00	
Mises en concession ou affermage							0,00	0,00	
Mise à la réforme							0,00	0,00	
Divers							0,00	0,00	

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.

(2) Afficher une ligne par cession, qu'elle soit totale ou partielle.

(3) Plus ou moins value = prix de cession - VNC (valeur nette comptable) le jour de la cession.

(4) La VNC au 31/12 est différente de 0 s'il s'agit de cessions partielles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS	B13

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	100,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	100,00

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES	C1.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		63 349,80	61 192,56
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		59 367,00	59 366,05
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	48 480,00	48 479,49
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	10 887,00	10 886,56
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		3 982,80	1 826,51
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
10226	Taxe d'aménagement	3 982,80	1 826,51
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
Dépenses à couvrir par des ressources propres	61 192,56	111 680,33	0,00	172 872,89

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES	IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES	C1.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		872 719,00	III 155 442,58
Ressources propres externes de l'année (a)		142 266,00	149 243,29
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	66 266,00	66 266,97
10226	Taxe d'aménagement (2)	76 000,00	81 936,32
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	1 040,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Ressources propres internes de l'année (b) (3)		730 453,00	6 199,29
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissement des immobilisations</i>		
2802	<i>Frais liés à la réalisation de document</i>	2 353,00	2 352,51
28031	<i>Frais d'études</i>	1 351,00	1 350,78
28041512	<i>Subv. Grpt : Bâtiments, installations</i>	1 300,00	1 300,00
2805	<i>Licences, logiciels, droits similaires</i>	1 196,00	1 196,00
29...	<i>Dépréciations des immobilisations</i>		
31...	<i>Matières premières (et fournitures) (4)</i>		
33...	<i>En-cours de production de biens (4)</i>		
35...	<i>Stocks de produits (4)</i>		
39...	<i>Dépréciation des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Dépréciation des comptes de tiers</i>		
59...	<i>Dépréciation des comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	724 253,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	155 442,58	241 800,00	18 965,89	90 468,22	506 676,69

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II 172 872,89
Ressources propres disponibles	IV 506 676,69
Solde	V = IV - II (5) 333 803,80

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

(5) Indiquer le signe algébrique.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N	D6

ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N

ELUS BENEFICIAIRES DES ACTIONS DE FORMATION	NOM DE L'ORGANISME DE FORMATION	COUT DE LA FORMATION	DATE ET LIEU DE LA FORMATION	ACTIONS DE FORMATION FINANCEES PAR LA COLLECTIVITE OU L'ETABLISSEMENT
--	------------------------------------	----------------------	---------------------------------	--

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

1 – BUDGET PRINCIPAL

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 358 946,00	1 112 677,06	111 680,33	134 588,61
RECETTES	1 358 946,00	520 293,80	241 800,00	596 852,20
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 151 119,00	1 308 685,97	0,00	842 433,03
RECETTES	2 151 119,00	2 161 783,23	0,00	-10 664,23

(1) Y compris les rattachements.

2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget)

BUDGET MAISON DE SANTE PLURIDISCIPLINAIRES/ N°SIRET : 21640152100051				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	95 190,00	93 512,97	0,00	1 677,03
RECETTES	95 190,00	49 167,50	0,00	46 022,50
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	82 522,00	36 285,74	0,00	46 236,26
RECETTES	82 522,00	81 106,30	0,00	1 415,70

BUDGET ASSAINISSEMENT COLLECTIF/ N°SIRET : 21640152100036				
SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations – mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	166 273,00	86 059,23	32 172,18	48 041,59
RECETTES	166 273,00	166 273,79	0,00	-0,79
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	46 082,00	44 095,16	0,00	1 986,84
RECETTES	46 082,00	46 235,17	0,00	-153,17

(1) Y compris les rattachements.

3 – PRESENTATION AGREGEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)

SECTION	Crédits ouverts	Réalisations – mandats ou titres	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
---------	-----------------	----------------------------------	----------------------------	---------------------

SECTION	(BP + DM + RAR N-1)	(1)	restes a realiser au 31/12	Credits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 620 409,00	1 292 249,26	143 852,51	184 307,23
RECETTES	1 620 409,00	735 735,09	241 800,00	642 873,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 279 723,00	1 389 066,87	0,00	890 656,13
RECETTES	2 279 723,00	2 289 124,70	0,00	-9 401,70

(1) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES	D10

4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (cf. liste des principales opérations en annexe de l'instruction budgétaire et comptable) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)

SECTION	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalizations – mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
INVESTISSEMENT				
DEPENSES	1 620 409,00	1 292 249,26	143 852,51	184 307,23
RECETTES	1 620 409,00	735 735,09	241 800,00	642 873,91
FONCTIONNEMENT				
DEPENSES	2 279 723,00	1 389 066,87	0,00	890 656,13
RECETTES	2 279 723,00	2 289 124,70	0,00	-9 401,70
TOTAL GENERAL DES DEPENSES	3 900 132,00	2 681 316,13	143 852,51	1 074 963,36
TOTAL GENERAL DES RECETTES	3 900 132,00	3 024 859,79	241 800,00	633 472,21

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

IV – ANNEXES	IV
D – AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS	D11

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%. unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
Part régionale des ressources						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part départementale des ressources						
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00 %	76 000,00	52,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00 %	32 000,00	18,52
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00 %	33 841,00	8,27
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Part communale des ressources						
TFPB		2 919 000,00	9,94	24,59 %	717 782,00	9,94
TFPNB		72 100,00	6,03	40,21 %	28 991,00	6,03
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'habitation sur les résidences secondaires		54 486,00	0,00	9,96 %	5 427,00	0,00
TOTAL		3 045 586,00	11,85		894 041,00	13,39

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 15

VOTES :

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 01/03/2024

Présenté par Monsieur le Maire (1),

A BUROS, le 06/03/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A BUROS, le 06/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

M. ARRIBE Michel	
M. BEGUE Guy	
M. BRUSQUE Gérard	
M. DUMOULIN Serge donne pouvoir à Mme RAUDE Céline	
M. FELGATE Eric	
M. HARITCHABALET Didier	
M. LANDRIEUX Alexis	
M. SEVEL Patrick	
Mme BOUTONNET Sophie	
Mme DEJEAN Valérie	
Mme KARKACH Cécile	
Mme LESPORT Annette	
Mme OXARANGO Claire	
Mme RAUDE Céline	
Mme VAUTTIER Josiane.	

Certifié exécutoire par Monsieur le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 12/03/2024, et de la publication le 12/03/2024

A BUROS, le 12/03/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.